Engagement à refuser des heures supplémentaires

(à faire signer par discipline afin de faire apparaître les disciplines où les enseignements ne seront pas tous assurés si on supprime des postes)

Après avoir décidé de supprimer 80 000 postes uniquement dans l'Éducation Nationale durant la législature, le gouvernement compte une fois encore sur les heures supplémentaires pour assurer tous les enseignements dus aux élèves.
A la fin des années 1990, la mobilisation des personnels avait permis de diminuer le taux d'HSA. Depuis cinq ans, le nombre d'HSA n'a cessé d'augmenter supprimant du même coup de nombreux postes et donc des emplois publics.
C'est pourquoi les professeurs de _____ refuseront les heures supplémentaires à la rentrée 2011. Ils demandent à leurs élus au CA de voter contre les propositions de suppressions de postes lors des prochaines réunions de cette instance :
Ils en ont fait l'expérience : accroître leur charge de travail ne permettra pas d'assurer un enseignement de qualité dans des conditions dignes du service public. Au contraire, ils savent qu'augmenter le temps de service, c'est inévitablement avoir davantage d'élèves à charge et donc moins de temps à consacrer à chacun. En conséquence :

- Ils considèrent que les heures supplémentaires ne peuvent pas tenir lieu de politique salariale mais au contraire y mettent un frein. Ils revendiquent une augmentation générale du point d'indice et savent bien que la *« solution »* des heures supplémentaires est un leurre utilisé par le gouvernement pour éviter d'augmenter les salaires de tous les fonctionnaires.
- Ils ne souhaitent pas participer aux attaques perpétrées contre l'emploi public par le gouvernement. Cette politique aura pour effet de chasser de nombreux collègues de leurs établissements et d'imposer de nombreux services partagés à beaucoup d'autres tandis que la majorité des titulaires se verra imposer des heures supplémentaires pour répondre aux besoins.
- Ils considèrent que la multiplication des heures supplémentaires est une étape vers la remise en cause des statuts, qui ouvre la porte à l'augmentation des maxima de service et à l'annualisation du temps de travail.
- Ils considèrent qu'associé à la mise en œuvre du socle commun en collège et à la réforme du lycées, mais aussi à la multiplications de tâches supplémentaires hors de tout contexte disciplinaire et scientifique, les heures supplémentaires contribueront à la fragilisation des enseignements et à la remise en cause des qualifications disciplinaires.
- Ils considèrent que les heures supplémentaires sont un des outils du gouvernement pour briser la fonction publique et le service public par l'individualisation de la rémunération et la précarisation des emplois.

Etablissement :		**Discipline :**	
NOM Prénom :	**Signature :**	**NOM Prénom :**	**Signature :**